

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

BILAN DE L'ANNÉE

Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris





SOMMAIRE



p.04 ■ L'édito de la Présidente

p.05 ■ Les séances du Conseil d'administration et de la Commission d'incapacité

p.06 ■ Le mot de la Directrice

p.07 ■ Les chiffres clefs de la Caisse de retraites

p.08 ■ 1. Des activités maîtrisées dans un contexte de mouvements du personnel

1.1 Une équipe renouvelée...

1.2 ... mais une maîtrise des activités grâce à un contrôle interne renforcé

1.3 Un système d'information toujours plus sécurisé

p.12 ■ 2. Des résultats aux deux enquêtes de satisfaction qui traduisent l'efficacité de gestion de la Caisse

2.1 Une relation aux assurés plébiscitée par les cotisants et les pensionnés dans les deux enquêtes de satisfaction

2.2 Un renforcement du budget d'action sociale

p.18 ■ 3. Les données statistiques du régime spécial

3.1 Les chiffres clefs de la gestion technique

3.2 Les cotisants du régime

3.3 Les pensionnés du régime

3.4 Le rapport démographique du régime

p.24 ■ 4. La situation comptable et financière du régime

4.1 Des charges en gestion technique qui continuent de progresser tandis que les charges de gestion administrative sont contenues

4.2 Des ressources dynamiques

4.3 Un certain redressement des comptes malgré des facteurs de fragilité persistants

4.4 La situation patrimoniale et le compte de résultats

L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2024 a été une année riche en projets pour la Caisse de retraites, forte de l'implication de son Conseil d'administration sur des enjeux clés, en particulier dans le domaine de l'action sociale. En effet, les nouveaux barèmes et prestations adoptés par le Conseil d'administration qui sont entrés en vigueur en 2024 illustrent sa volonté de renforcer la justice sociale face à l'augmentation de l'inflation et du coût de l'énergie notamment. Ainsi, ce sont plus de 100 pensionnés qui ont été aidés, pour près de 200 prestations différentes. Ces chiffres traduisent bien la réussite du nouveau dispositif d'action sociale.

À cet égard, la Caisse a pu bénéficier d'un soutien budgétaire de l'État avec un abondement de 10 % de son budget d'action sociale, d'autant plus précieux dans un contexte économique contraint. En outre, l'État a confirmé son soutien pour 2025, en maintenant la dotation d'action sociale à hauteur de 110 000 euros.

Parmi les autres motifs de satisfaction en 2024 figurent le taux de participation et les résultats obtenus aux deux enquêtes de satisfaction menées auprès des pensionnés et des cotisants durant le premier trimestre 2024. Ils reflètent votre reconnaissance et votre attachement envers votre Caisse de retraites. Ces atouts constituent les piliers mêmes de la Caisse.

Enfin, je me réjouis que cette année s'inscrive, au niveau des droits sur place perçus par la Caisse de retraites, dans la continuité des bonnes performances de 2022 et 2023, confirmant définitivement le retour du public à l'Opéra Garnier et à l'Opéra Bastille. Ils connaissent même une légère amélioration. Ce succès témoigne de la qualité et de l'attrait de la programmation de l'Opéra, qui continue de séduire un large public.

Je ne peux pas clore ce récapitulatif de l'année 2024 sans évoquer le départ en retraite de Mme Sylvie CHANSAULT, qui a assuré durant 39 ans la gestion administrative et comptable de la Caisse. Avec elle, c'est un pan entier de la mémoire de la Caisse qui s'en va, mais - et je tiens à en remercier les tutelles - un tuilage a pu être organisé afin de permettre le transfert des connaissances et des compétences. Au nom de la Caisse de retraites de l'Opéra, je tiens à exprimer toute ma gratitude pour le travail accompli et le dévouement dont elle a fait preuve durant toute sa carrière et je souhaite à Daniela VUCKOVSKI qui lui succède la même réussite sur ce poste.

Je vous invite maintenant à découvrir ce rapport d'activité 2024.

Isabelle de Silva

Présidente de la Caisse de retraites
de l'Opéra national de Paris

LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION D'INAPTITUDE

01 ■ LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2024

Trois séances se sont tenues en 2024, comme en 2023.

12 AVRIL
2024

- Présentation de l'exécution budgétaire 2023.
- Présentation du compte financier 2023.
- Avis du Commissaire aux comptes sur les comptes 2023.

Le Commissaire aux comptes a certifié sans réserve les comptes 2023 de la Caisse.

- Approbation du compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2023.

Le Conseil d'administration a approuvé le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

14 JUIN
2024

- Actualités de la Caisse.
- Point de situation sur le contrôle interne et la maîtrise des risques.
- Présentation du rapport d'activité 2023 de la Caisse de retraites.
- Présentation de la démarche d'enquête de satisfaction 2024.

11
DÉCEMBRE
2024

- Actualités de la Caisse.
- Présentation des prévisions d'exécution du budget au 31/12/2024.
- Présentation du budget prévisionnel 2025.

Le Conseil d'administration a approuvé le budget initial 2025 de gestion administrative et d'action sociale.

- Bilan 2024 et projection 2025 de la trésorerie.
- Présentation des résultats aux deux enquêtes de satisfaction 2024 Pensionnés et Cotisants et du plan d'actions 2025.

02 ■ LA COMMISSION D'INAPTITUDE EN 2024

La commission d'inaptitude ne s'est pas réunie en 2024, aucun dossier ne lui ayant été soumis.

LE MOT DE LA DIRECTRICE



En 2024, la Caisse de retraites a réalisé une nouvelle enquête de satisfaction afin de recueillir auprès des pensionnés et des cotisants leur niveau de satisfaction relatif aux services et prestations assurés. La très forte participation témoigne de votre intérêt et l'équipe est honorée du résultat de près de 98 % de satisfaction globale. Pour 2025, le même esprit de service guidera les collaborateurs et diverses actions seront mises en œuvre pour améliorer encore la qualité de notre service.

2024 a aussi été l'année de mise en œuvre des nouveaux barèmes et prestations d'action sociale afin de répondre à trois préoccupations majeures dans un contexte économique inflationniste :

- Rationaliser et simplifier le barème pour renforcer la justice sociale ;
- Garantir une meilleure équité et la satisfaction d'un maximum d'assurés ;
- Limiter les possibles redondances avec des aides locales ou nationales.

Au terme de l'année, il a été observé que le recours aux aides a été maximisé et que les personnes aux revenus les plus modestes ont été mieux ciblées. Il s'agit donc d'un grand sujet de satisfaction pour la CR Opéra.

L'année 2024 a également été consacrée à enrichir le dispositif de contrôle interne de la Caisse afin de sécuriser et fiabiliser au maximum l'activité. Ainsi, de nouveaux outils de pilotage ont été élaborés, tels qu'un plan de lutte contre la fraude et les contrôles ont été renforcés.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'égard de Sylvie Chansault qui a assuré durant 39 ans la gestion administrative et comptable de la Caisse. Son engagement et son professionnalisme ont été exemplaires jusqu'à son départ en retraite le 31 décembre 2024, en transmettant son savoir et son expérience à sa remplaçante. Elle a ainsi contribué à assurer la bonne continuité de nos services. Toute l'équipe de la Caisse de retraites se joint à moi pour lui souhaiter une joyeuse retraite et de s'épanouir dans ses nouveaux projets !

Je vous laisse maintenant prendre connaissance plus en détail des événements qui ont marqué la CR Opéra tout au long de l'année 2024, en vous en souhaitant une bonne lecture !

Christelle Nicolas

Directrice de la Caisse de retraites
de l'Opéra national de Paris

LES CHIFFRES CLEFS EN 2024

PENSIONS
LIQUIDÉES

96

DOSSIERS
DÉPOSÉS DANS
LA DRL / DRV

44

DEMANDES DE
PENSION EN LIGNE

AIDES
FINANCIÈRES
ACCORDÉES

220

RÉSERVE OU OU
RECOMMANDATION :
LES COMPTES 2024
SONT CERTIFIÉS

0

DROITS
SUR PLACE

908
K€

BUDGET TOTAL

38 M°
d'€

1. DES ACTIVITÉS MAÎTRISÉES DANS UN CONTEXTE DE MOUVEMENTS DU PERSONNEL

01 ■ UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE...

L'équipe de la CR Opéra a connu certaines turbulences en 2024, mais elles n'ont pas nui à la qualité de service et la continuité des activités a été pleinement assurée.

Le responsable de la MOA/AMOA/supports est parti en congé sans solde durant 4 mois afin de mener un projet personnel. Son départ ayant été anticipé, certains projets ont donc pu être finalisés avant son départ et ses activités ont été réparties et assurées efficacement en interne.

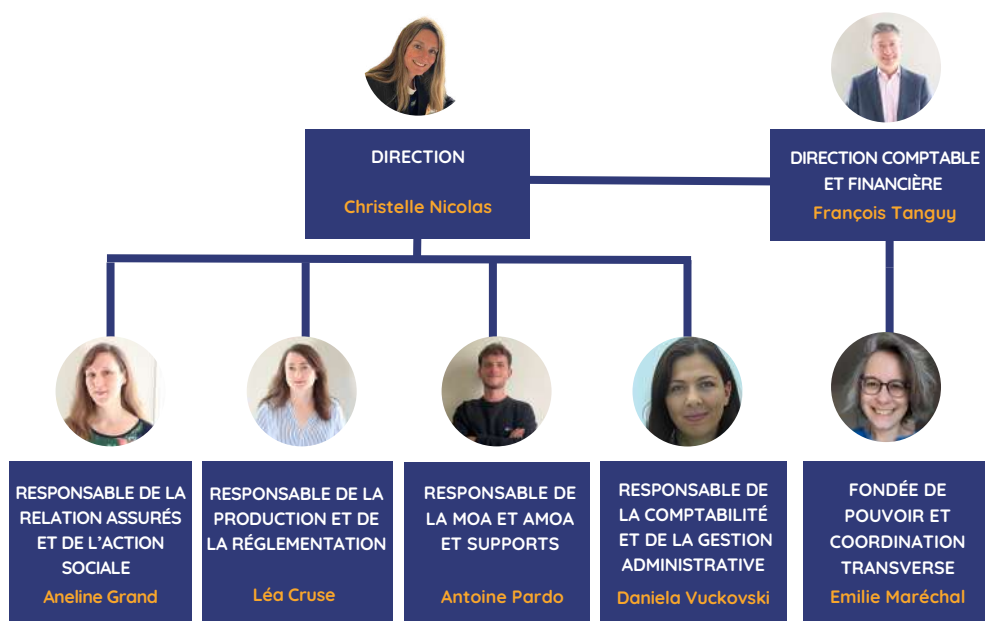
La responsable de la comptabilité et de la gestion administrative depuis 39 ans au sein de la Caisse de retraites de l'Opéra est partie en retraite le 31 décembre 2024.

La nouvelle responsable a été recrutée au mois de septembre. Un tuilage de près de deux mois entre les deux collaboratrices a donc pu être organisé avec le soutien de la tutelle. Cette pratique est aussi rare que confortable.

Enfin, la Caisse a bénéficié du passage à temps complet de deux collaboratrices précédemment à 90 % à compter du 01 septembre 2024, portant l'effectif à 6 ETP* pour 2025.

Les mouvements de personnel ont permis de mettre à l'épreuve le système de binôme instauré pour assurer la continuité des activités sensibles. Celui-ci a démontré son efficacité.

Le nouvel organigramme pour 2025.



*L'équivalent temps plein (ETP) est une unité de mesure qui permet d'évaluer la charge de travail d'un ou plusieurs employés par rapport à un poste à 100 % (temps plein). Exemple : Un salarié à temps plein = 1 ETP.

C'est avec une grande émotion que la Caisse de retraites a assisté au départ en retraite de Sylvie CHANSAULT, responsable de la gestion administrative et de la comptabilité durant 39 ans. Elle est partie en retraite le 31 décembre 2024.



Sylvie CHANSAULT a débuté sa carrière à la Caisse le 1er septembre 1983, après une rapide expérience professionnelle dans un cabinet d'avocat. Elle a alors poursuivi toute sa carrière au sein de la Caisse de retraites, son diplôme et son appétence pour les chiffres la conduisant naturellement à exercer la fonction de responsable de la comptabilité et de la gestion administrative.

Durant ces 39 ans, elle a connu 3 présidents du Conseil d'administration, 5 directeurs et 3 adresses différentes à Paris : 27 rue Joubert, 73 Boulevard Hausmann et 20 rue de Bucarest.

Ses collègues ont apprécié tout au long de ces années sa rigueur, sa conscience professionnelle et sa bonne humeur à toute épreuve. La Caisse de retraites perd un peu de sa mémoire, même si Sylvie Chansault s'est attachée à transmettre un maximum d'informations et d'anecdotes. Toute la Caisse de retraites la remercie pour ces années de travail et lui souhaite une excellente retraite amplement méritée !

Interview de Daniela VUCKOVSKI



Daniela VUCKOVSKI, sa remplaçante, a rejoint l'équipe au mois de septembre. Un tuilage entre les deux salariées a donc pu être réalisé, avec l'accord des tutelles.



QUEL EST VOTRE PARCOURS ? ET QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À POSTULER À LA CR OPERA ?

J'ai travaillé durant 6 ans en qualité de référente comptable au sein de la direction comptable et financière de l'Ucanss. Auparavant, j'avais exercé mon métier dans différents cabinets comptables ainsi que dans une collectivité locale. J'ai alors souhaité diversifier mon parcours, tout en restant au sein de l'institution de la Sécurité sociale, car j'apprécie de concilier mon appétence pour les chiffres à l'exercice d'une mission de service public.



COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE INTÉGRATION ?

J'ai été très bien accueillie par toute l'équipe, et en particulier par Sylvie Chansault que je remplace. Je suis consciente de la chance que j'ai eue de pouvoir bénéficier de son tuilage, et j'en profite pour la remercier. La qualité de sa formation et son accompagnement ont grandement facilité ma prise de poste !

02 ■ ... MAIS UNE MAÎTRISE DES ACTIVITÉS GRÂCE À UN CONTRÔLE INTERNE RENFORCÉ

L'année 2024 a été guidée par deux ambitions majeures, qui ont été déclinées en plusieurs actions :

01

Le renforcement du pilotage du contrôle interne

- Elaboration d'un plan de lutte contre la fraude, prenant en compte les facteurs internes et externes de fraude.
- Actualisations du tableau de bord du contrôle interne, des cartographies des processus et des risques, du plan de couverture des risques et de la cotation des risques et de l'OFN.
- Approfondissement de la méthodologie d'évaluation des risques.

L'élaboration d'un document unique de Contrôle interne (DUCI)

Ce document a pour vocation de rassembler dans un seul livrable l'ensemble de la documentation relative au contrôle interne de la Caisse. A cet égard, il présente le bilan du dispositif de contrôle interne. Il décrit les objectifs, les leviers et l'organisation du contrôle interne comptable au sein de la Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris. Ce document intègre également le plan 2025 de contrôle interne, le plan de lutte contre la fraude avec un bilan des actions engagées en 2024, un tableau de bord de synthèse des risques et une évaluation des actions réalisées et celles engagées pour l'année 2025.

Il est réalisé en application de l'article D 114-4-16 du Code de la sécurité sociale (décret du 30 septembre 2022).

02

La poursuite du développement des mesures de couverture des risques

- Fiabilisation de la base des pensionnés et un contrôle de prévention des RIB potentiellement frauduleux.
- Réalisation de contrôles spécifiques.
- Poursuite de l'optimisation de l'organisation (binôme de l'activité, sécurisation juridique de l'action de la Caisse à travers un appui renforcé de la CAVIMAC, renforcement de la traçabilité des contrôles).
- Expérimentation de contrôles par échantillonnage sur le contrôle de la liquidation des réversions dite simples.



Un audit de la démarche du contrôle interne a été réalisé par le service d'audit de la CPRPF à l'initiative de la CR Opéra, dans le cadre de l'offre d'ETP mutualisés entre les régimes spéciaux.

Les observations et les recommandations du rapport alimenteront les actions à mener en 2025.

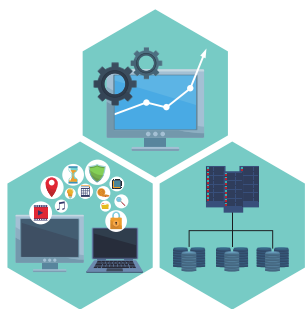
Comme en 2023, le Commissaire aux comptes a certifié sans réserve les comptes 2024 de la Caisse

03 ■ UN SYSTÈME D'INFORMATION TOUJOURS PLUS SÉCURISÉ

L'infogérance de l'informatique de la Caisse de retraites par la CPRPF, achevée en 2023, est désormais en vitesse de croisière et elle participe largement à la sécurisation des activités.

Les principaux projets informatiques (en lien avec un renforcement de la sécurisation des activités)

- Migration des flux CFT vers la CNAF via la CPRPF
- Nouveau lien VPN
- Formation du binôme à la CPRPF sur les bases Access
- Migration des documents en KSL pour l'éditique
- Passage en Cloud de l'outil SAGE
- Bascule du wifi ORANGE vers LINKT avec une console de supervision à la CPRPF
- Installation d'un onduleur
- Refonte de la ferme TSE



Quelques chiffres clefs

- 14 CST et 1 Costrat
- 34 jours/hommes de développement des bases informatiques
- 43 demandes d'évolution
- 95 tickets ouverts
- 11 sprints M@rel pour 3 versions
- 1018 tests M@rel

Les projets de l'interrégime

- PASRAU 2025
- V22 M@rel
- Poursuite de la fiabilisation des données et reconstitution des carrières dans le cadre de la migration vers le RGPU
- Actions de fiabilisation de l'EIRR



2. DES RÉSULTATS AUX DEUX ENQUÊTES DE SATISFACTION QUI TRADUISENT L'EFFICACITÉ DE GESTION DE LA CAISSE

01 ■ UNE RELATION AUX ASSURÉS PLÉBISCITÉE PAR LES COTISANTS ET LES PENSIONNÉS

Deux enquêtes de satisfaction ciblant deux publics, les cotisants et les pensionnés, ont été réalisées par la CPRPF à partir d'un questionnaire fourni par la CR Opéra (anonymat garanti) portant sur les différents canaux d'accueil ainsi que le traitement et la gestion des dossiers. Les résultats traduisent l'efficacité de la Caisse en matière d'accueil et de traitement des dossiers de pension et d'action sociale.

Des modes de contact différenciés et adaptés :

- Enquête pensionnés répartie entre courriers et courriels avec retour possible par courrier préaffranchi et par plateforme internet CR Opéra.
- Enquête cotisants réalisée avec le concours de l'Opéra à partir des adresses courriel professionnelles.

Prestataire



Les avantages :

- Poursuite de la coopération avec un Organisme de Sécurité sociale.
- ETP mutualisés dédiés, donc coût amoindri.

Pourquoi ?

- La dernière enquête date de 2016.
- Disposer d'objectifs de mesure de la satisfaction de nos assurés.
- Mesurer l'impact des actions menées.
- Faire émerger de nouvelles idées.

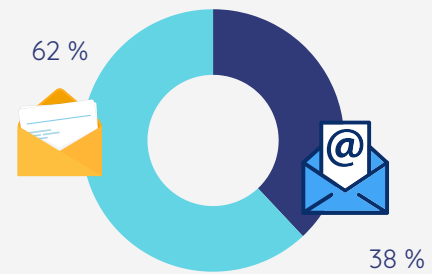


Quand ?

- Pour les pensionnés : du 26 février au 29 mars 2024.
- Pour les cotisants : du 2 avril au 10 mai 2024.

Les résultats globaux des pensionnés à l'enquête de satisfaction

- Un taux de réponse très satisfaisant (671 répondants) qui reflète l'engagement envers la CR Opéra (et verbatims faisant apparaître l'attachement et la reconnaissance vis-à-vis de l'équipe).
- Une population des répondants plutôt représentative de la population globale.



97.8 % Taux de satisfaction globale



● Très satisfaisant ● Satisfaisant ● Peu satisfaisant ● Pas satisfaisant



En 2025, à l'issue de l'analyse des réponses aux deux enquêtes de satisfaction, un plan d'actions sera mis en œuvre afin d'améliorer encore la qualité de service en s'appuyant sur les résultats et les observations émises.

02 ■ L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Les chiffres clefs 2024



1 244 appels ont été reçus en 2024, contre 1 343 en 2023, soit une **baisse de 7.3 %** retrouvant ainsi les niveaux d'appels d'avant 2023, année de réforme des retraites ayant généré des appels supplémentaires.



95%

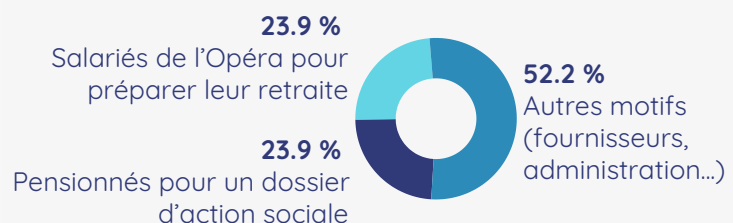
Taux d'appels efficaces



98%

Appels traités par la responsable de la relation aux assurés sans transfert

Les motifs des appels



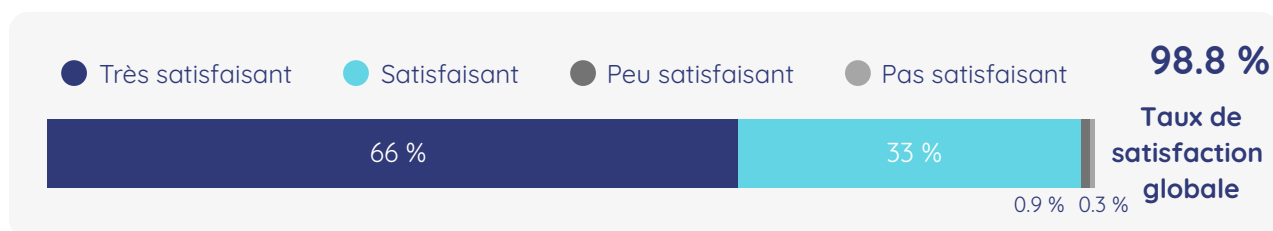
La durée des appels

4.8 % des appels ont une durée supérieure à 5 minutes (contre 4 % en 2023).

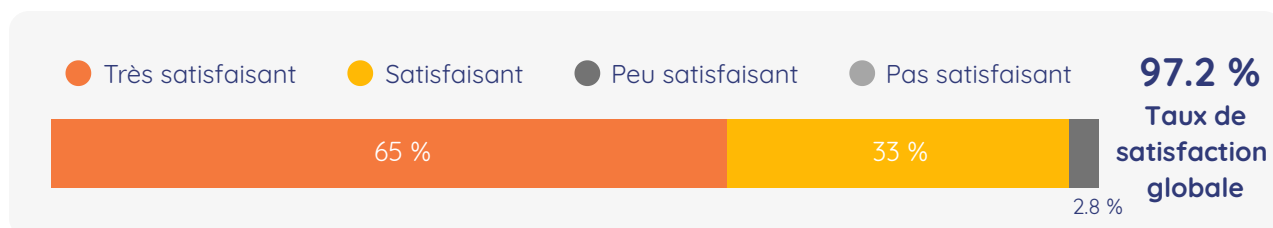


Zoom sur les résultats de l'enquête de satisfaction

Satisfaction des pensionnés liée aux échanges téléphoniques



Satisfaction des cotisants liée aux échanges téléphoniques

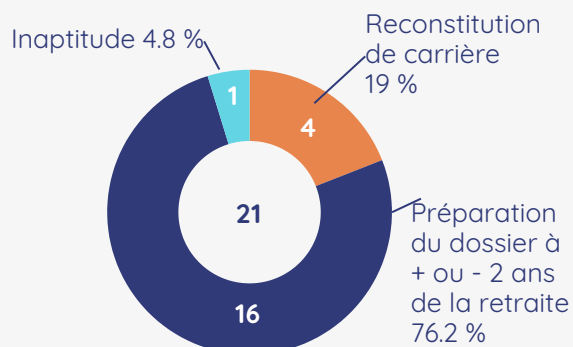


03 ■ L'ACCUEIL PHYSIQUE

La Caisse de retraites a reçu **21 assurés** contre 22 assurés en 2023, en légère baisse comme en 2022, en raison notamment du recours croissant des futurs pensionnés à l'outil de simulation de Mar@l.

Le motif de visite concerne essentiellement la préparation du dossier de départ à la retraite.

Statistiques des rendez-vous

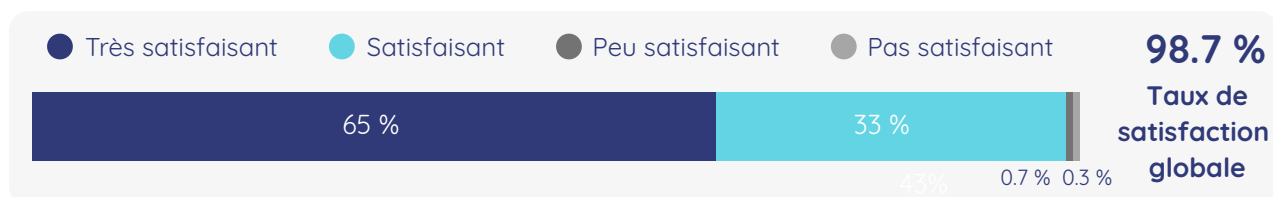


Zoom sur les résultats de l'enquête de satisfaction

Satisfaction liée aux échanges en rendez-vous



Satisfaction liée au traitement des dossiers de pensions



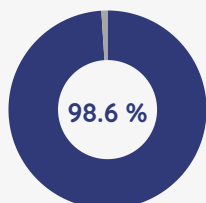
04 ■ LE SITE INSTITUTIONNEL (WWW.CROPERA.FR)

Le site a fait l'objet d'une revue complète en fin d'année 2023, afin d'offrir dès 2024 les informations les plus pertinentes et récentes aux assurés.

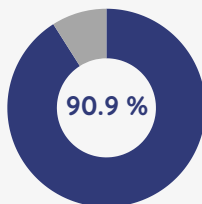


Zoom sur les résultats de l'enquête de satisfaction

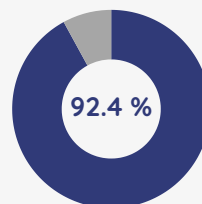
Satisfaction liée aux informations communiquées de façon générale (lettre annuelle, site internet...).



Claires



Suffisantes



Pertinentes

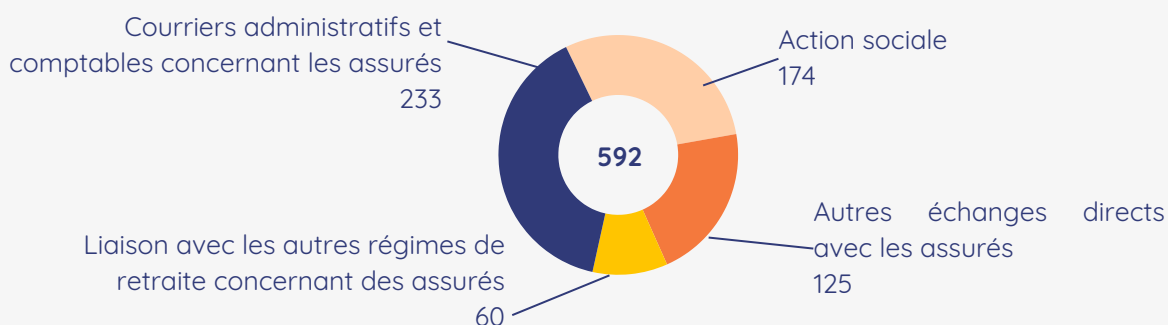
05 ■ LES COURRIERS



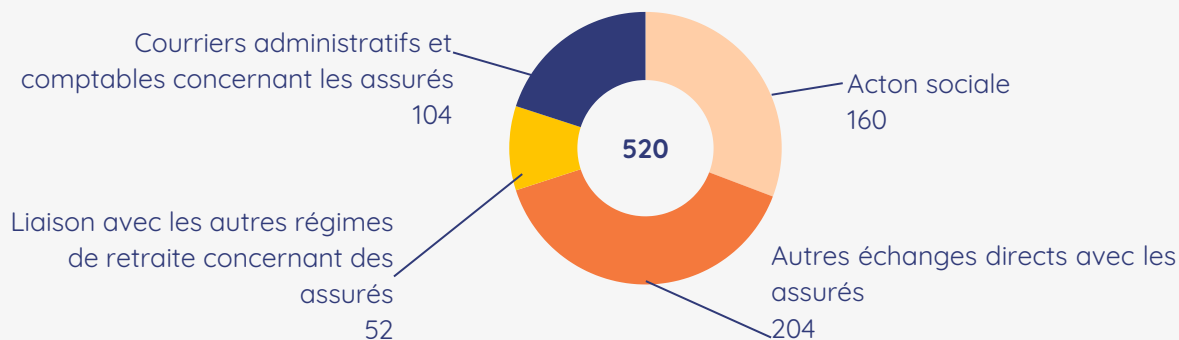
Les courriers sortants continuent de baisser fortement : -17.46 % après -33.75 % en 2023.

Les courriers entrants restent stables après avoir connu une forte baisse de près de 20 % en 2023.

Courriers entrants concernant la relation aux assurés



Courriers sortants concernant la relation aux assurés



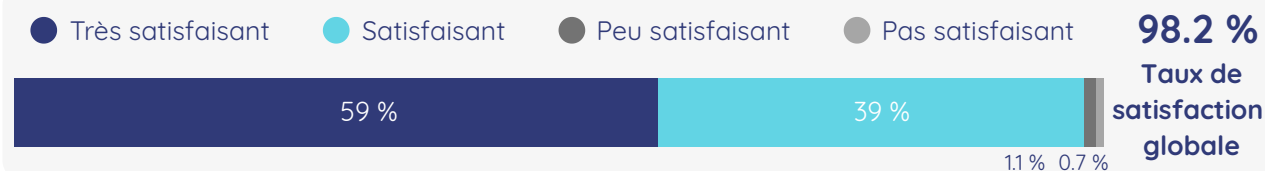
Cette forte tendance à la baisse des courriers sortants constatée depuis 2022 est à mettre en corrélation avec la très forte hausse des courriels échangés avec les assurés : +11.4 %, après +47 % en 2023 et +173 % en 2022.

3 421

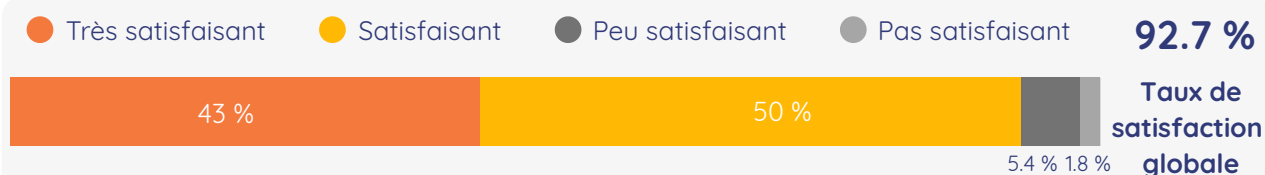
courriels échangés avec les assurés via la boîte "contact"
(dont 953 concernant l'action sociale).

Zoom sur les résultats de l'enquête de satisfaction

Satisfaction des pensionnés liée aux échanges écrits



Satisfaction des cotisants liée aux échanges écrits



06 ■ DE NOUVEAUX BARÈMES ET PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE

L'année 2024 est la première année de mise en œuvre du budget revalorisé de 10 % par l'Etat et des nouvelles prestations et des nouveaux barèmes de l'action sociale qui traduisent trois préoccupations :

- rationaliser et simplifier le barème pour renforcer la justice sociale
- limiter les possibles redondances avec des aides locales ou nationales
- garantir une meilleure équité et une meilleure redistribution

Le bilan qui a été fait à l'issue de l'année 2024 et les résultats à l'enquête de satisfaction démontrent que ces trois objectifs ont bien été atteints.

Les chiffres clefs de l'action sociale

105 647 €

Montant des aides

15

Nombre de refus

960 €

Montant moyen
d'aide par personne

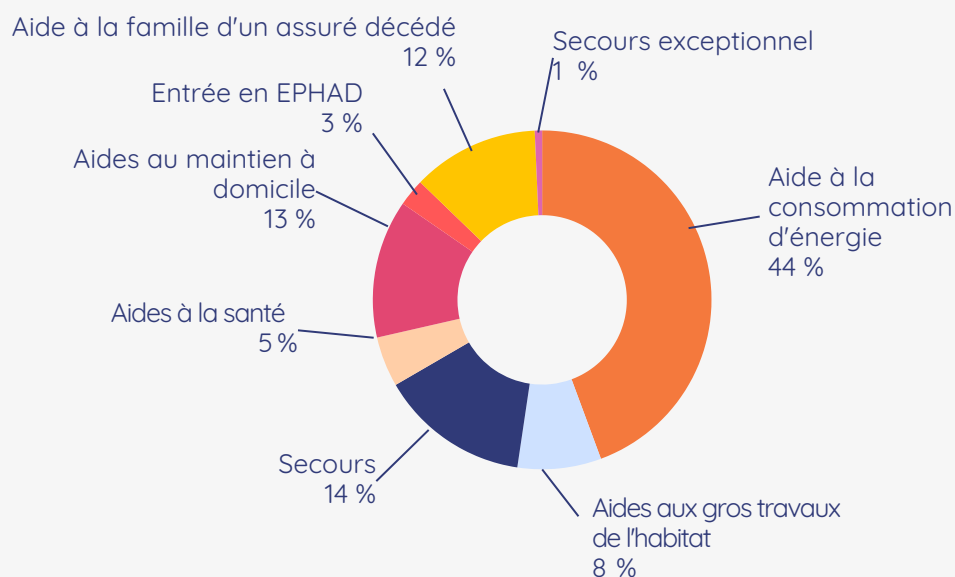
220

Nombre de demandes
accordées et réglées

110

Nombre de personnes
aidées

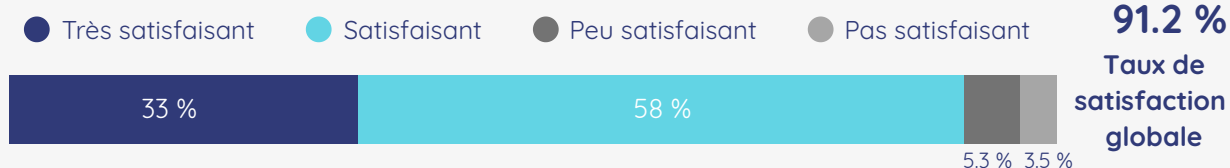
Pourcentage des aides accordées, par catégorie d'aide (en % du budget)



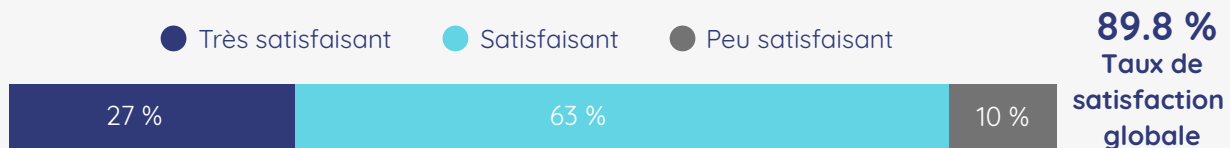
Zoom sur les résultats de l'enquête de satisfaction

Près de 90 % des pensionnés ayant répondu à l'enquête de satisfaction sur l'item de l'action sociale sont satisfaits des aides proposées et du barème d'attribution lié aux ressources.

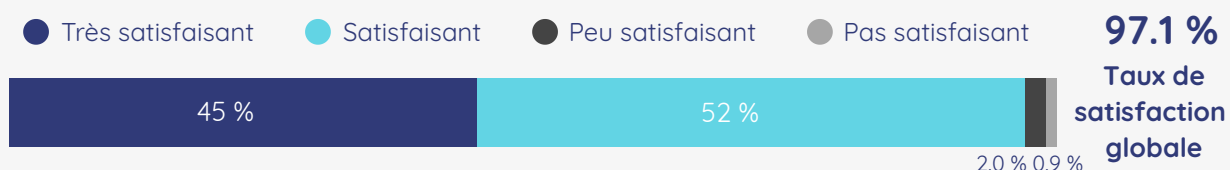
Satisfaction liée aux aides proposées par la CR Opéra



Satisfaction liée au barème d'attribution lié des ressources



Satisfaction liée à la prise en compte des difficultés



3. LES DONNÉES STATISTIQUES DU RÉGIME SPÉCIAL EN 2024

01 ■ LES CHIFFRES CLEFS 2024 DE LA GESTION TECHNIQUE



237

affiliations
vs. **257** en 2023



96

liquidations de pensions
vs. **81** en 2023

76

Pensions d'ancienneté
vs. 60 en 2023

14

Pensions de réversion
vs. 16 en 2023

1

Pensions d'invalidité
vs. 5 en 2023

5

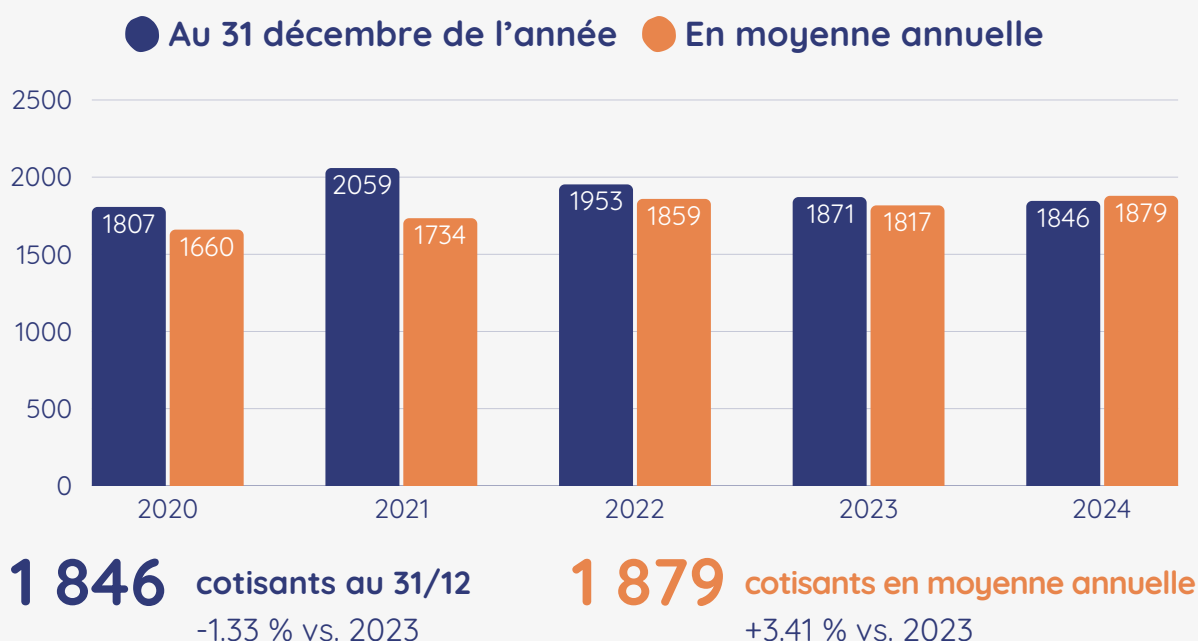
Pensions d'orphelin
vs. 0 en 2023

14 demandes de remboursement de cotisations suite à des droits non ouverts dans le régime spécial, dont **12** présentées à la suite de l'analyse de leur demande de retraite en ligne (DRIL).

02 ■ LES COTISANTS DU RÉGIME

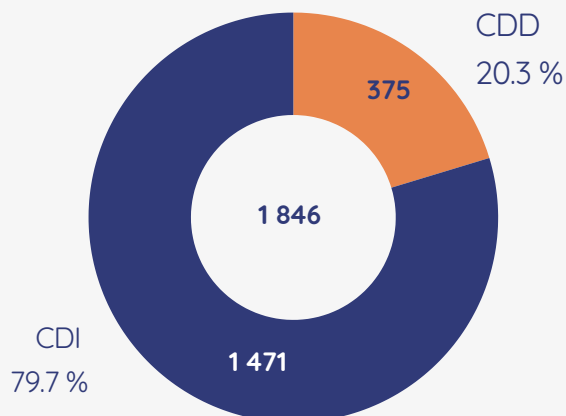
Au 31 décembre 2024, le régime compte **1 846** cotisants et **1 879** en moyenne annuelle.

L'évolution sur 5 ans du nombre de cotisants au 31 décembre de l'année et en moyenne annuelle



La répartition des cotisants selon la nature du contrat de travail

79.69 % des cotisants sont en CDI au 31/12/2024. Ce résultat est en progression de 1.7 point par rapport à 2023. Ce résultat atteint 77.8 % en moyenne annuelle.

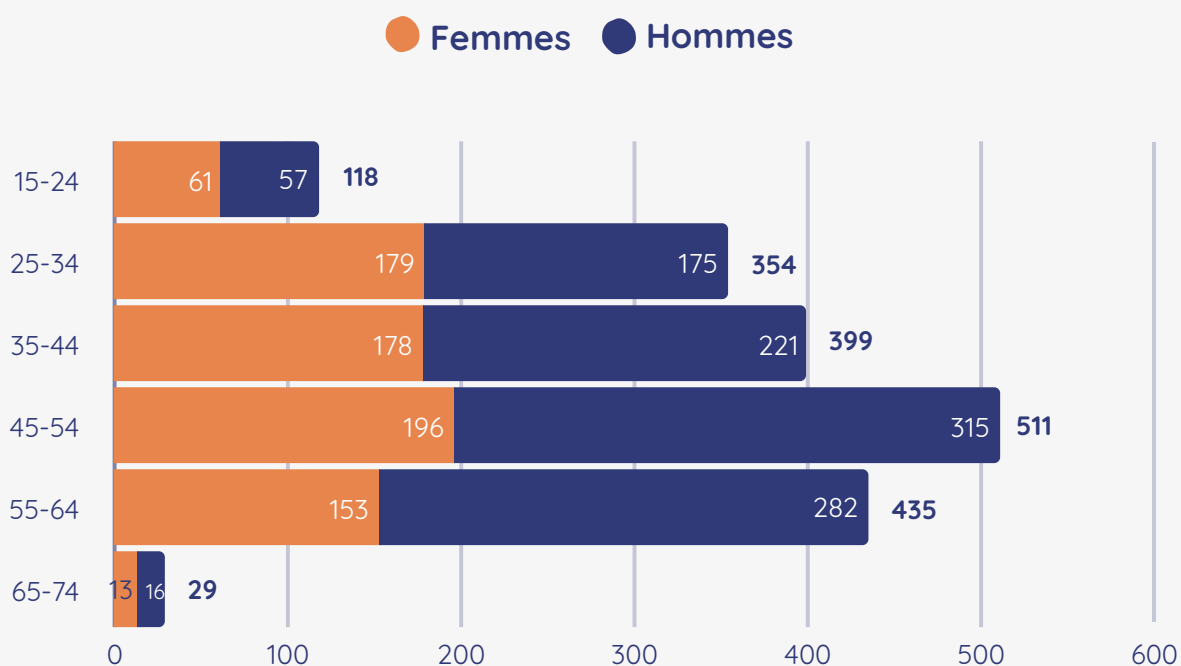


Seuls les CDD artistiques sont affiliés au régime spécial. Les autres le sont au régime général et ne sont donc pas comptabilisés ici.

La répartition des cotisants par âge et par sexe au 31 décembre 2024

1 066 cotisants sont des hommes, soit 57.7 % des assurés, stable par rapport à 2023.

Les 45-54 ans sont les plus représentés parmi les cotisants, aussi bien chez les hommes que les femmes.

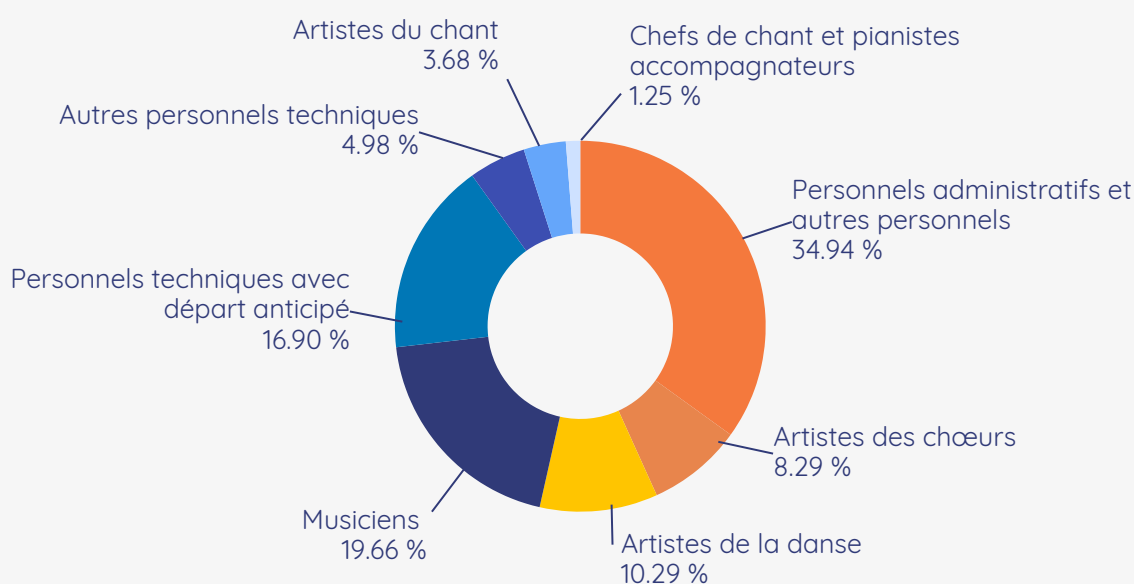


La répartition par catégorie professionnelle au 31 décembre 2024 et en moyenne annuelle

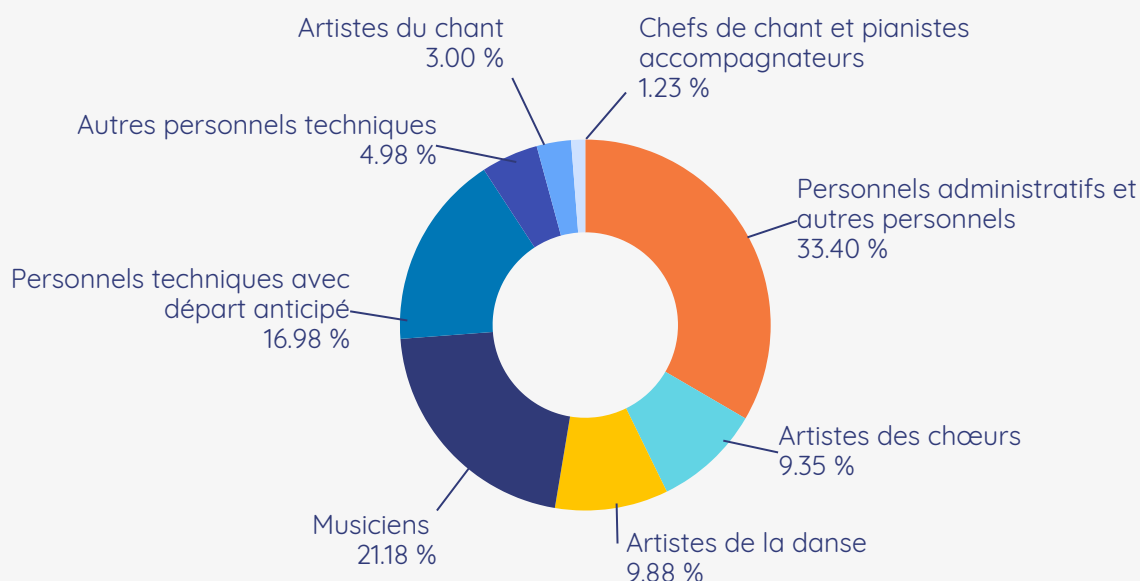
La catégorie « personnels administratifs et autres personnels » est au 31/12/2024 comme au 31/12/2023 la plus représentée avec près de 35 % des cotisants.

Elle comprend les personnels de l'administration, du contrôle et de l'accueil, ceux de l'habillement et de la couture. En moyenne annuelle, elle reste en tête, mais elle ne représente plus que 33.40 % des cotisants. Elle est suivie par celle des musiciens, qui représentent 19.66 % des cotisants au 31/12/2024 mais 21.18 % en moyenne annuelle puis celle des personnels techniques avec départ anticipé qui représentent près de 17 % des cotisants quel que soit le mode de calcul.

La répartition par catégorie professionnelle au 31 décembre 2024



La répartition par catégorie professionnelle en moyenne annuelle



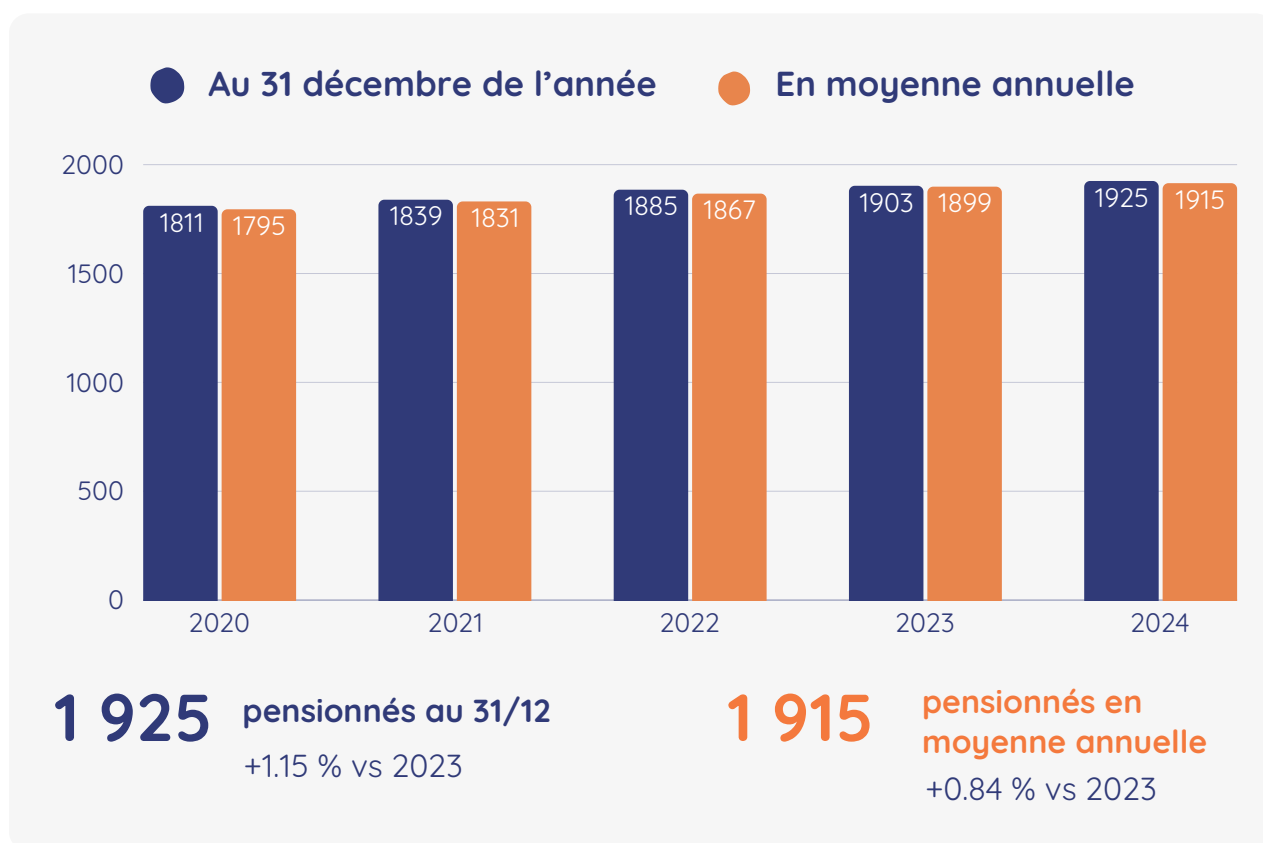
03 ■ LES PENSIONNÉS DU RÉGIME

L'évolution sur 5 ans du nombre de pensionnés au 31 décembre de l'année et en moyenne annuelle

Au 31 décembre 2024, le régime compte **1 925** pensionnés et **1 915** en moyenne annuelle, soit respectivement 22 et 16 personnes de plus par rapport à l'année 2023. 62 pensionnés sont décédés durant l'année 2024, contre 63 en 2023 et contre 61 en 2022.



Le nombre de pensions au 31/12/2024 est de 1971, soit 46 pensionnés titulaires de 2 pensions.



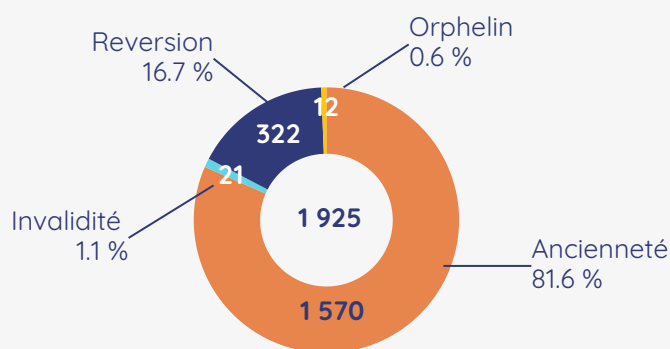
Pensionnés de droits propres : 82.64 % (contre 82.13 % en 2023)

Il s'agit des pensionnés qui ont cotisé au régime spécial de l'Opéra. On distingue deux types de pension : les pensions d'ancienneté et les pensions anticipées au titre de l'invalidité.

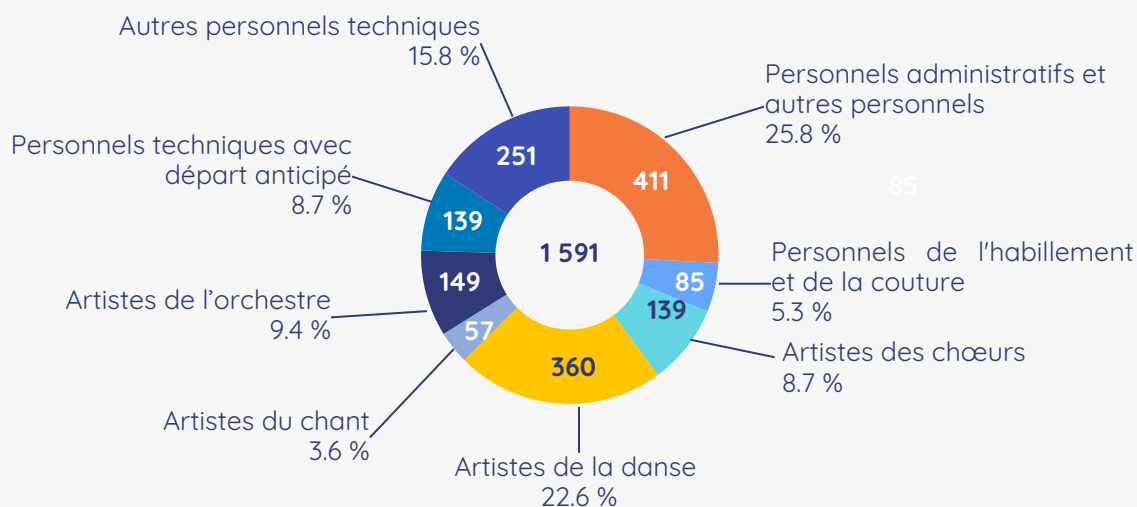
Pensionnés de droits dérivés : 17.36 % (contre 17.8 % en 2023)

Il s'agit des personnes bénéficiant de droits étendus en raison de leur lien avec le cotisant. On distingue les pensions de réversion, versées au conjoint survivant, et les pensions aux orphelins, versées aux enfants d'un assuré décédé.

La répartition des pensionnés par nature

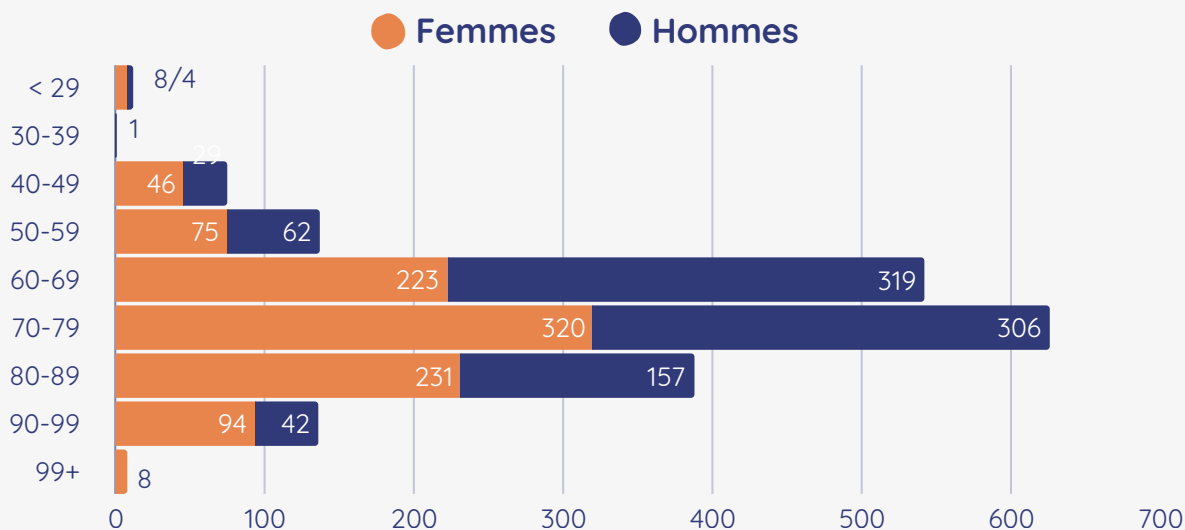


Le nombre de pensions de droits propres par catégorie professionnelle

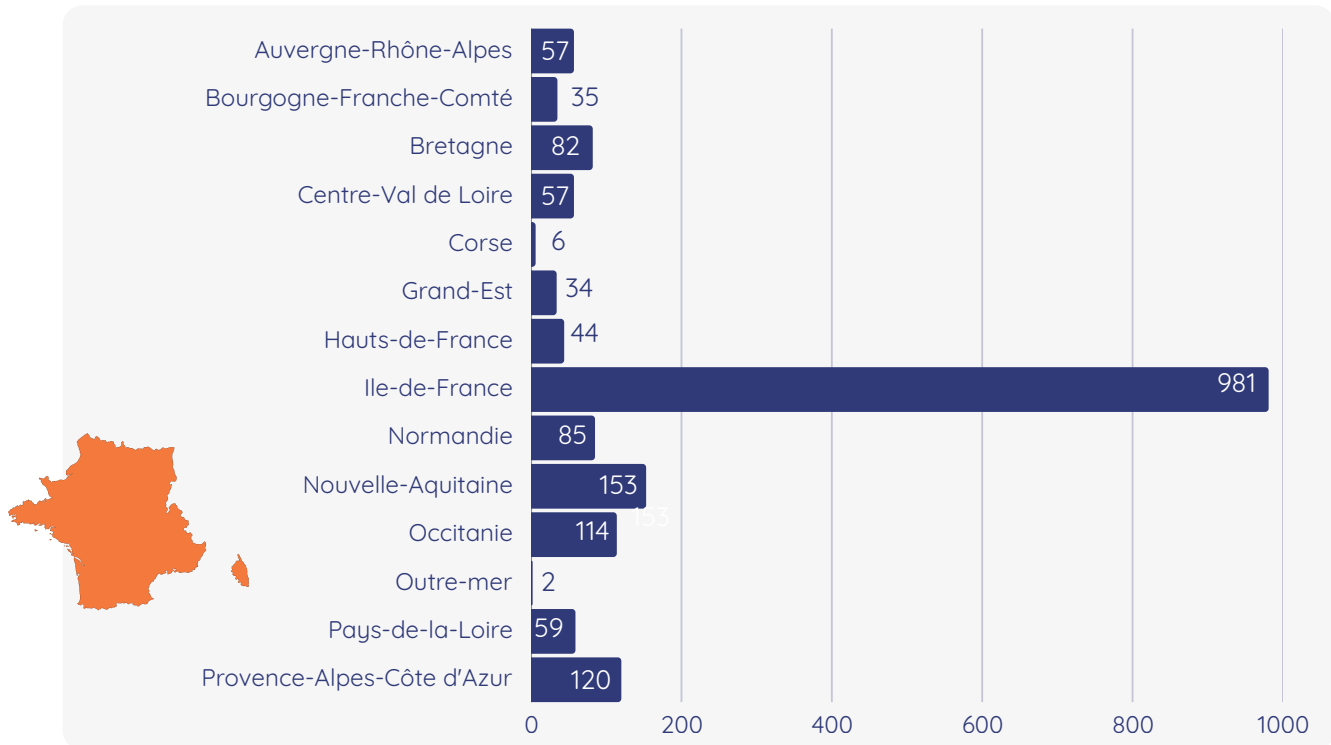


Le nombre de pensions par tranche d'âge et par sexe

52 % des pensionnés sont des femmes contre 48 % d'hommes.



La répartition géographique des pensionnés



96 adresses sont à l'étranger, soit 0.1 % des pensionnés.

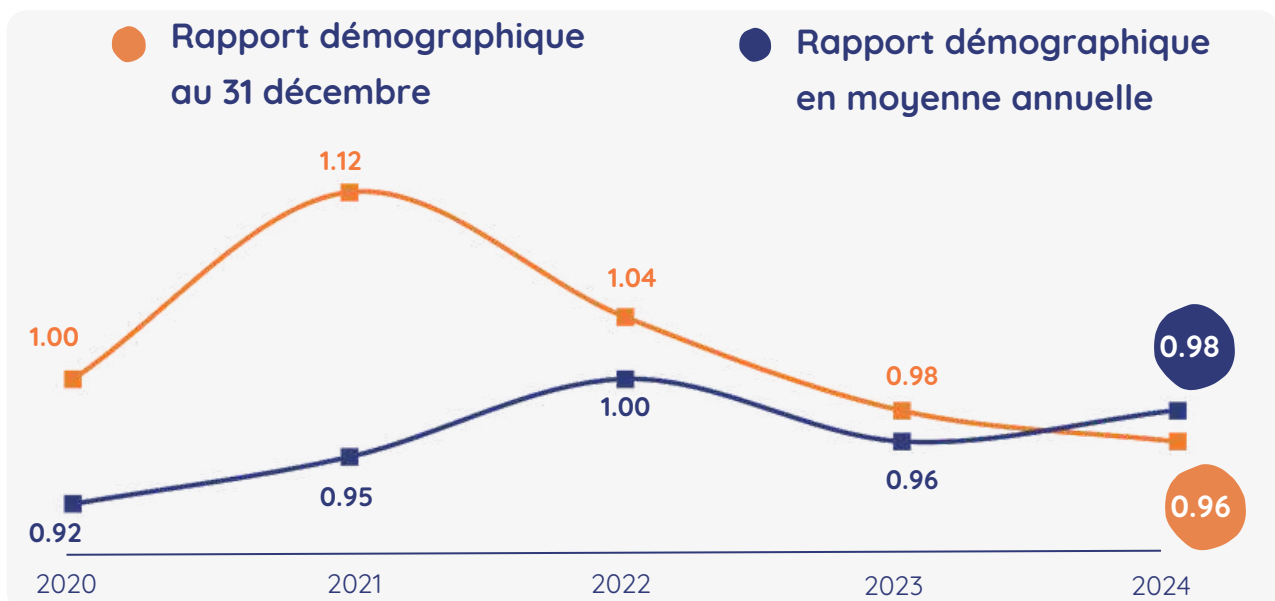
04 ■ LE RAPPORT DÉMOGRAPHIQUE DU RÉGIME

L'évolution sur 5 ans du rapport démographique au 31 décembre de l'année et en moyenne annuelle



Le rapport démographique est le ratio entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités de droits directs et de droits dérivés.

Au 31 décembre 2024, il est de 0.96, en baisse de 0.2 point par rapport au 31 décembre 2023. En moyenne annuelle, il est de 0.98, en hausse de 0.2 point par rapport à 2023.



4. LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DU RÉGIME

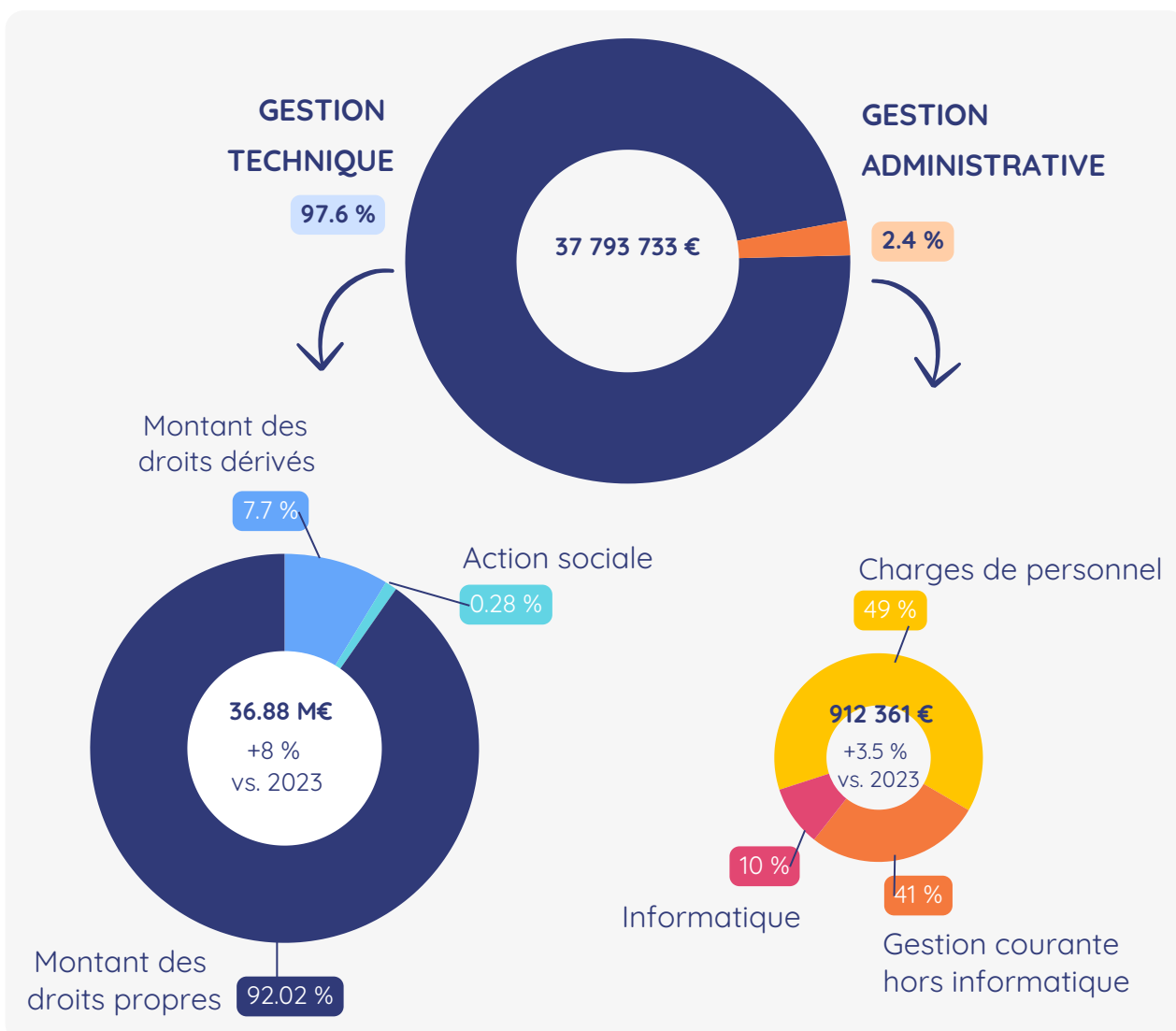
01 ■ DES CHARGES EN GESTION TECHNIQUE QUI CONTINUENT DE PROGRESSER TANDIS QUE LES CHARGES DE GESTION ADMINISTRATIVE SONT CONTENUES

Le montant total des dépenses s'élève en 2024 à 37.79 M€, soit une progression de 7.8 % par rapport à 2023.

Deux catégories de dépenses sont à distinguer :

- Les dépenses de la gestion technique, pensions et action sociale, en forte hausse de 8 % ;
- Les dépenses de la gestion administrative, en hausse modérée de 3.5 %.

Répartition globale des dépenses en 2024



Les dépenses de pension et d'action sociale (gestion technique)

Dépenses par nature de prestations

Intitulés	2024	2023	Evolution (en €)
PENSIONS	36 750 010	34 013 059	8.0 %
Droits propres	33 904 054	31 178 591	8.7 %
Droits dérivés	2 845 957	2 834 467	0.4 %
AUTRES PRESTATIONS*	25 714	22 868	12.4 %
ACTION SOCIALE	105 647	110 000	-3.96 %
TOTAL	36 881 372	34 145 926	8.01 %

*Majoration Tierce Personne, Allocation supplémentaire FSV

Les charges de gestion technique, qui regroupent les pensions et les prestations d'action sociale versées par la CR Opéra, représentent **36.88 M€** en 2024 (97.6 % du total des charges).

Cette hausse s'explique principalement par la revalorisation anticipée des pensions de 5.3 % au 1er janvier 2024 et un montant moyen des 96 pensions liquidées en 2024 qui tend à augmenter.

Les dépenses de fonctionnement (gestion administrative)

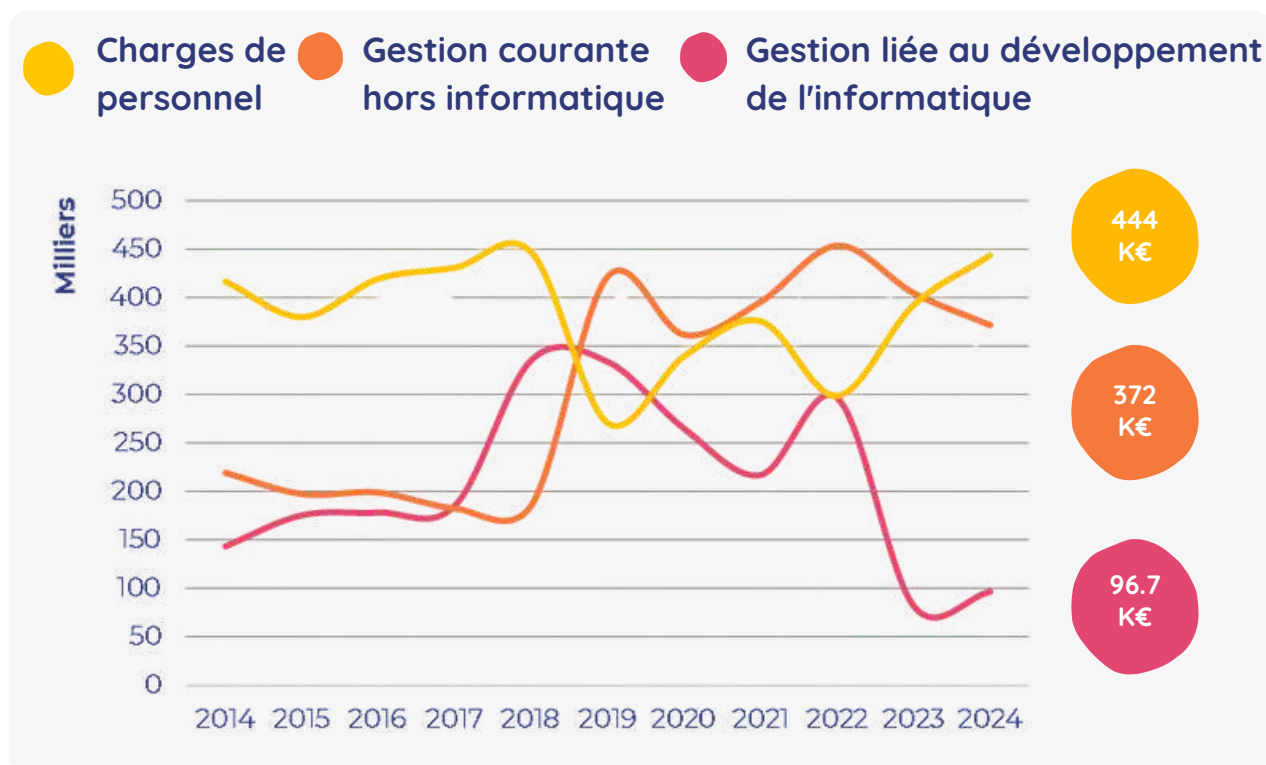
Les charges de gestion administrative comprennent les charges de gestion courante (y compris les charges de personnel) et les charges d'investissement, soit 2.4 % des charges de la Caisse de retraites.

Elles s'élèvent en 2024 à **912 361 €**, soit une hausse de 3.5 % par rapport à 2023, dans un contexte économique toujours inflationniste.

Elles respectent l'ambition budgétaire annoncée lors de l'établissement du budget initial 2024 : compenser les coûts liés à l'inflation encore élevée en 2024 grâce à des actions volontaristes de la Caisse. Ainsi, les marchés et les prestations réalisés traduisent une volonté de rationaliser les dépenses tout en sécurisant les activités :

- Une procédure de MAPA pour le marché de ménage à date d'effet du 1er avril 2024.
- Le recours au nouveau marché interbranche Ucanss d'assurance (PNA) au 1er avril 2024.
- Un coût moindre de l'enquête de satisfaction grâce à sa réalisation par la CPRPF et un envoi massif des questionnaires par mail.
- Une consommation maîtrisée et économe de l'énergie, des fournitures et des frais de mission/déplacements.

L'évolution de la part des différents postes de dépenses dans la gestion administrative



Les charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de 4.56 % en 2024. Cette évolution s'explique pour l'essentiel par des mouvements de personnels, avec le départ à la retraite d'une collaboratrice et le versement associé d'une indemnité de départ à la retraite, le recrutement anticipé de sa remplaçante pour garantir la continuité de l'activité et la reprise à temps plein de deux collaboratrices précédemment à 90 % à compter du 1er septembre 2024, portant l'effectif à 7 ETP au 31/12/2024 et ramené à 6 ETP en 2025 avec la sortie de l'effectif de la collaboratrice partie en retraite.

Situation des effectifs en ETP au 31 décembre 2024

Catégorie	CDI	CDD	TOTAL
Agent de direction*	1	0	1
Cadres	6	0	6
Employés	0	0	0
TOTAL	7	0	7

* Mise à disposition

Les charges de fonctionnement

Les achats, services extérieurs, autres services et autres charges externes augmentent de 2.94 % entre 2023 et 2024.

	NATURE	2024	2023	ÉCART	ÉVOL.
60	Achats	3 988	6 720	-2 732	-40.7 %
61	Services extérieurs	113 439	108 263	5 176	4.8 %
62	Autres services extérieurs	321 646	310 768	10 878	3.5 %
63	Impôts	9 756	9 359	397	4.2 %
65	Charges de gestion courante	11 261	13 374	-2 113	-15.8 %
68	Dotation aux amortissements	8 313	6 537	1 776	27.2 %
Total dépense GA hors MS		468 402 €	455 020 €	13 382 €	2.9 %

Les dotations aux amortissements (6 K€)

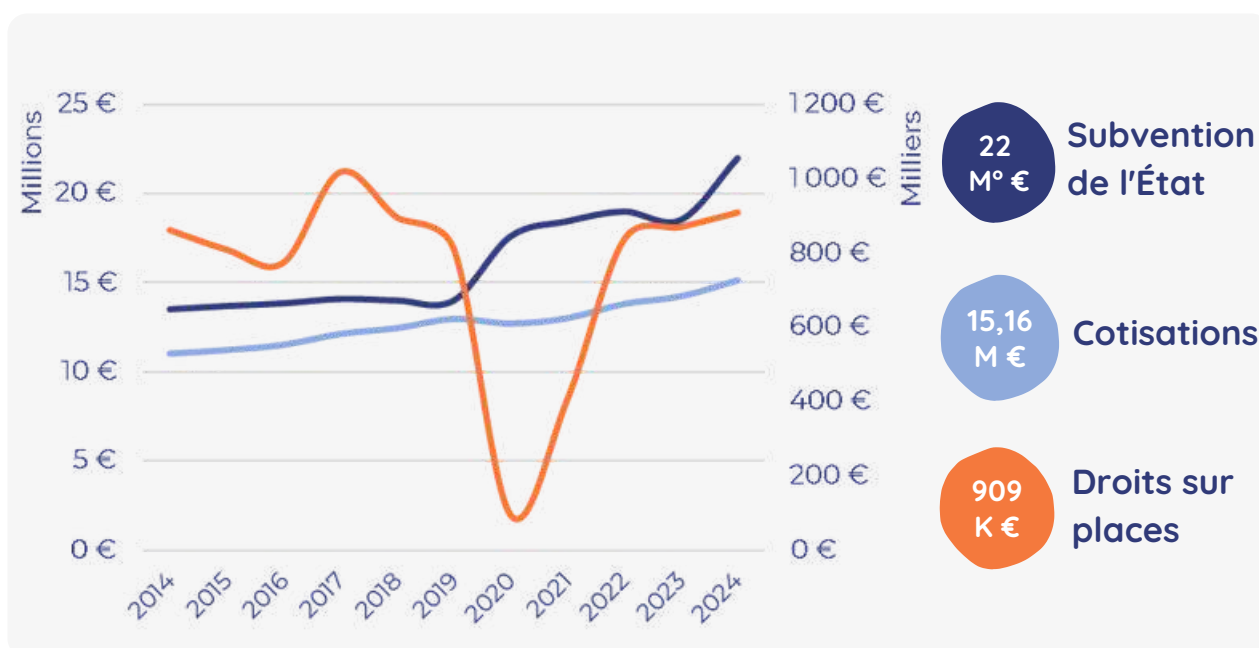
5 283 € ont été consacrés aux dotations aux amortissements en 2024 (-19 % par rapport à 2023).

02 ■ DES RESSOURCES DYNAMIQUES

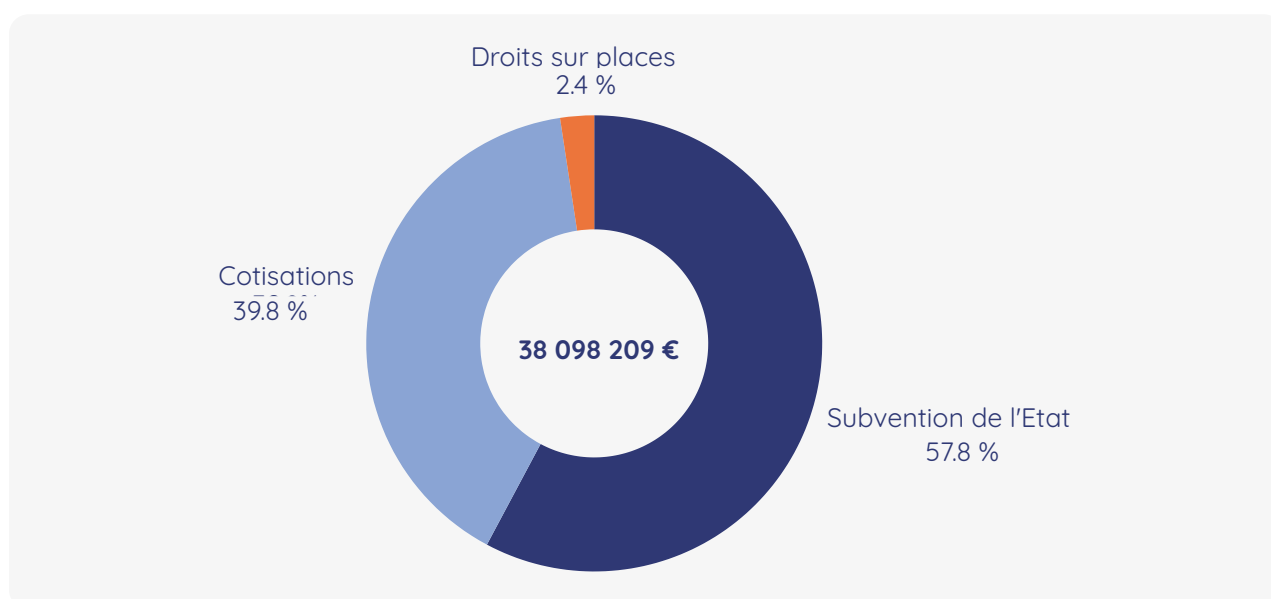
Les cotisations affectées (40 %) et la subvention d'exploitation (58 %) continuent de représenter l'essentiel des produits de la Caisse de retraites (98 % des produits totaux).

Les droits sur places ne représentent, malgré leur progression depuis 2023, que 2 % des produits totaux.

Evolution des sources de financements depuis 2014



La répartition globale des produits en 2024



Le niveau global des produits est resté globalement stable en 2024.

Les cotisations sociales

Les cotisations sociales ont représenté 15.16 M€ en 2024 (répartis quasi-également entre cotisations employeurs et cotisations salariés), soit une somme supérieure à celle comptabilisée en 2023 (+6.31 %).

15.16 M€

+6.31 % VS. 2023

Cette progression s'explique par un effet « assiette » (augmentation de la masse salariale des personnels de l'Opéra national de Paris) et un effet « taux » avec la hausse des taux de cotisations salariales conformément à la réglementation (10.56 % en 2024 contre 10.29 % en 2023) et patronales (9.47 % en 2024 contre 9.35 % en 2023).

La subvention d'exploitation

La subvention d'exploitation, instituée par l'article 5 de la loi du 14 janvier 1939, varie selon les besoins du régime et l'état de sa trésorerie afin de garantir le maintien de son équilibre financier. Elle a atteint 22,01 M€ en 2024, soit une progression de 18.7 % par rapport à 2023 à périmètre constant (dotation initiale et dotation exceptionnelle).

22.01 M€

+18.7 % VS. 2023

Il convient de souligner la poursuite de l'objectif de retour à une soutenabilité budgétaire initiale restaurée.

Les droits sur places

Les droits sur places correspondent à la perception d'un droit sur les places occupées à l'Opéra national de Paris. Leur montant est égal à 1.271 % des produits de billetterie conformément à l'arrêté du 28 novembre 2005 portant fixation du taux de droit spécial sur places de la caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris, ce qui représente un montant de 909 K€ en 2024, soit une augmentation de 4 %. Cette évolution s'explique par le succès de l'offre artistique de l'Opéra national de Paris.

909 K€

+4 % VS. 2023

03 ■ UN CERTAIN REDRESSEMENT DES COMPTES MALGRÉ DES FACTEURS DE FRAGILITÉ PERSISTANTS

La progression des ressources propres, du soutien public et la vigilance soutenue sur les dépenses de gestion administrative assainissent en 2024 la structure financière du régime spécial :

- Un fonds de roulement qui se redresse sous l'effet de l'augmentation de la contribution de l'Etat ;
- Un besoin en fonds de roulement en légère croissance ;
- Une trésorerie qui se consolide ;
- Une reconstitution de la capacité d'autofinancement.

Mais le dynamisme des charges de gestion technique, la structure de produits atypiques et une soutenabilité budgétaire à consolider restent des facteurs croissants de fragilité.



04 ■ LA SITUATION PATRIMONIALE ET LE COMPTE DE RÉSULTATS

Situation patrimoniale au 31 décembre 2024

ACTIF (en unité monétaire)	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements, dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
- Immobilisations incorporelles	130 667	130 667		
- Immobilisations corporelles	65 226	53 077	12 149	17 432
- Immobilisations financières (26, 27)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	195 893	183 744	12 149	17 432
ACTIF CIRCULANT				
- Créances d'exploitation	1 439 574		1 439 574	1 363 245
<i>Fournisseurs, intermédiaires sociaux (4091, 4096 à 4098)</i>				
<i>Créances liées aux services de prestation (4092 à 4095)</i>	24 945		24 945	23 931
<i>Clients gestion courante (411 sauf 4119, 4131)</i>				
<i>Créances sur cotisants et comptes rattachés (4134, 414 à 418)</i>	1 371 275		1 371 275	1 329 101
<i>Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45X)</i>	202		202	
<i>Débiteurs divers (46X)</i>	43 151		43 151	10 212
- Comptes transitoires et d'attente (47X)				
- Charges constatées d'avance (486)	776		776	510
Trésorerie active	3 390 334		3 390 334	3 141 563
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 830 684		4 830 684	4 505 317
TOTAL ACTIF	5 026 577	183 744	4 842 833	4 522 749

PASSIF (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023
	Net	Net
FONDS PROPRES		
- Réserves (106)	3 741 274	3 741 274
- Résultat de l'exercice (12)	304 476	
TOTAL FONDS PROPRES	4 045 751	3 741 274
PROVISIONS (15)		
TOTAL PROVISIONS	31 264	28 234
DETTES FINANCIÈRES		
TOTAL DETTES FINANCIÈRES		
DETTES NON FINANCIÈRES		
- Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés (401, 403, 4081)	83 326	77 624
- Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406, 4086)	95 774	109 231
- Prestataires : versements à destiers (407, 4087)	594	588
- Personnel et comptes rattachés (42X)	24 639	27 122
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43X)	37 894	29 797
- Entités publiques (44X)	265 034	233 291
- Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45)	255 350	232 867
- Créiteurs divers (46X)	3 208	42 720
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES	765 818	753 241
TOTAL PASSIF	4 842 833	4 522 749

Compte de résultat agrégé (en €) au 31 décembre 2024

CHARGES (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE			
- Prestations sociales (656)	36 881 372	34 145 926	2 735 445
<i>Prestations légales (6561)</i>	36 775 724	34 035 926	2 739 798
<i>Prestations d'action sociale (6562)</i>	105 647	110 000	-4 353
TOTAL CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (IV)	36 881 372	34 145 926	2 735 445
CHARGES DE GESTION COURANTE			
- Achats et autres charges externes (60, 61, 62)	439 072	425 751	13 321
- Impôts et taxes (63)	43 111	40 670	2 441
- Charges de personnel (64)	410 604	393 303	17 301
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses (641 à 644)</i>	292 822	275 699	17 124
<i>Charges sociales (645 à 648)</i>	117 782	117 604	178
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (65585)		192	-192
- Autres charges de gestion courante (651 à 655 sauf 65585)	11 261	13 182	-1 921
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions liées aux charges de gestion courante (681 sauf 6814 et 6817)	8 313	6 537	1 776
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE (V)	912 361	879 634	32 727
TOTAL CHARGES (B=IV+V+VI+VII)	37 793 733	35 025 561	2 768 172
RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE (A-B)	304 476		304 476
TOTAL GENERAL	38 098 209	35 025 561	3 072 648

PRODUITS (en unité monétaire)	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE			
- Cotisations, impôts et produits affectés (756)	15 162 954	14 262 927	900 027
<i>Cotisations sociales (7561)</i>	15 162 954	14 262 927	900 027
- Produits techniques (757, 758)	917 766	878 788	38 979
<i>Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571)</i>	8 792	8 349	443
<i>Contributions publiques (7572)</i>	908 564	870 049	38 515
<i>Divers produits techniques (758)</i>	410	390	21
- Reprises sur provisions et sur dépréciations (781X)		4 285	-4 285
TOTAL PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (I)	16 080 721	15 146 000	934 721
PRODUITS DE GESTION COURANTE			
- Subventions d'exploitation (74)	22 014 990	18 533 213	3 481 777
- Divers produits de gestion courante (751 à 755, sauf 754 et 75585)	2 498		2 498
TOTAL PRODUITS DE GESTION COURANTE (II)	22 017 488	18 533 213	3 484 275
PRODUITS FINANCIERS			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)			
TOTAL PRODUITS (A = I + II + III)	38 098 209	33 679 213	4 418 996
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DEFICITAIRE (B-A)		1 346 347	-1 346 347
TOTAL GENERAL	38 098 209	35 025 561	3 072 648

Conception : Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris

Directrice de la publication : Christelle Nicolas

Réalisation : Laura Briguët-Lamarre

Impression : CPRPF

Copyright des éléments graphiques : Canva

Juin 2025





CONTACT :

Caisse de retraites des personnels
de l'Opéra national de Paris
20 rue de Bucarest - 75008 PARIS
www.cropera.fr



01 47 42 72 08



contact@cropera.fr

